

GUIDE PRATIQUE 2021-2022



 d'Ville
Aubergenville

PETITE ENFANCE - À L'ÉCOLE - SANTÉ - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL -
SE DÉTENDRE, SE CULTIVER - SE DÉPENSER - SE DÉPLACER - LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

SOMMAIRE

01

**LA PETITE
ENFANCE**
p4

02

À L'ÉCOLE
p6

03

**LA SANTÉ
ET LA PETITE ENFANCE**
p11

04

**L'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL**
p12

05

À LA CANTINE
p14

06

**AVANT ET
APRÈS L'ÉCOLE**
p16

07

**SE DÉTENDRE
SE CULTIVER**
p20

08

SE DÉPENSER
p25

09

SE DÉPLACER
p28

10

**LES ÉLUS
À VOTRE ÉCOUTE**
p30

Guide pratique édité par
la Mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc,
78410 Aubergenville – Tél. 01 30 90 45 00

Directeur de la publication :
Gilles LÉCOLE

Directrice la rédaction : Virginie MEUNIER
www.aubergenville.fr

Impression : imprimerie Impriméa
Distribué par les jeunes Aubergenvillois



« Ce guide vous permettra de trouver les éléments nécessaires pour la rentrée. Conseils pratiques, vie scolaire, santé des plus jeunes, loisirs, animations, activités sportives... Toute l'équipe municipale et les services y ont travaillé pour vous proposer un document facile à lire et qui répondra à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Bonne rentrée à toutes et à tous! »

*Gilles LÉCOLE
Votre Maire*



LA PETITE ENFANCE

Le service « Enfance Scolaire », apporte une attention toute particulière aux tout petits et offre aux parents des solutions de garde en crèche adaptées, dont les maîtres mots sont professionnalisme, confort, bien-être et sécurité.

Accueil en crèche

Crèche familiale Chrysalide

La crèche regroupe des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental. La crèche familiale combine les avantages d'un accueil familial avec des temps de collectivité pour votre enfant. Les assistantes maternelles accueillent chez elles trois enfants maximum. Une fois par semaine, elles emmènent les enfants au jardin d'éveil, à la Maison de la Petite Enfance, pour y rencontrer d'autres enfants et les préparer à la vie en collectivité.

29, rue du Grand Aulnay
78410 Aubergenville
Tél. : 01 30 91 19 22

Horaires d'ouverture :
De 7h à 19h du lundi au vendredi,
toute l'année.

Multi-accueil Farandole

La Farandole accueille 37 enfants en garde régulière, mais aussi de façon ponctuelle. Cette structure fonctionne à la fois comme une crèche collective et comme une halte-garderie. Une équipe de professionnelles de la petite enfance se relaie pour répondre aux besoins des petits tout en respectant le rythme de chacun.

Micro-crèches

À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, ces structures accueillent 10 enfants par jour. Elles offrent une prise en charge individualisée de l'enfant. Les professionnelles sont au service des enfants au quotidien.

• **La ronde des doudous**
37, avenue Charles de Gaulle
78410 Aubergenville
Tél. : 06 27 81 61 10
Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h (possibilité jusqu'à 19h
en fonction des demandes)
fermeture 3 semaines l'été
et 1 semaine l'hiver.

• **Les Sucrines**
1, boulevard de Mantes
78410 Aubergenville
Tél. : 06 04 65 16 84 / 01 46 54 05 74
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

• **Babybulle**
11, route de quarante sous
78410 Aubergenville
Tél. : 09 50 36 70 13
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

27, rue du Grand Aulnay
78410 Aubergenville
Tél. : 01 30 91 09 59
Horaires d'ouverture :
De 8h à 18h30 du lundi au vendredi,
toute l'année.

Accueil par une assistante maternelle

Accueil chez une assistante maternelle agréée

Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle agréée et vous souhaitez recevoir la liste des assistantes maternelles ? Plusieurs choix s'offrent à vous pour obtenir ce précieux renseignement : le Secteur d'Action Sociale et le centre de PMI du Conseil Départemental, ou auprès de l'association « La Compagnie des Poussettes » ou encore le Service Enfance Scolaire de la mairie. Attention, n'oubliez pas qu'en employant une assistante maternelle, vous devez impérativement établir un contrat de travail pour chacun des enfants accueillis. C'est vous, en tant que parent, qui rémunérez l'assistante maternelle et il est impératif de déclarer son salaire à PAJEMPLOI (URSSAF). Sachez également que les conditions de travail sont réglementées par la « convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur ».

N'hésitez pas à demander conseil aux différents organismes cités précédemment ou bien à vous rendre sur des sites ou lieux spécialisés tels que :

www.pajemploi.urssaf.fr
www.mon-enfant.fr (CAF)
www.fepem.fr
www.yvelines.fr/assistante-maternelle
Allo accueil petite enfance :
0 800 85 79 78

Services du Conseil départemental SAS (Secteur d'Action Sociale)
3 quai Albert 1^{er}
78250 Meulan
Tél. : 01 30 83 63 63

Centre de PMI
41 rue Belvédère
78410 Aubergenville
Tél. : 01 30 90 29 23

Association La Compagnie des Poussettes

Une association dynamique qui regroupe une douzaine d'assistantes maternelles et qui saura vous prodiguer des conseils avisés !
Son objectif : créer un forum d'échanges entre assistantes maternelles, mais aussi entre vous, parents, et ces professionnelles qui accueillent vos enfants pour optimiser la qualité d'accueil et assurer le bien-être des petits.

Présidente :
Céline Bourée
Tél. : 06 42 36 99 50

Clarisse Pageot
Tél. : 01 30 90 31 40

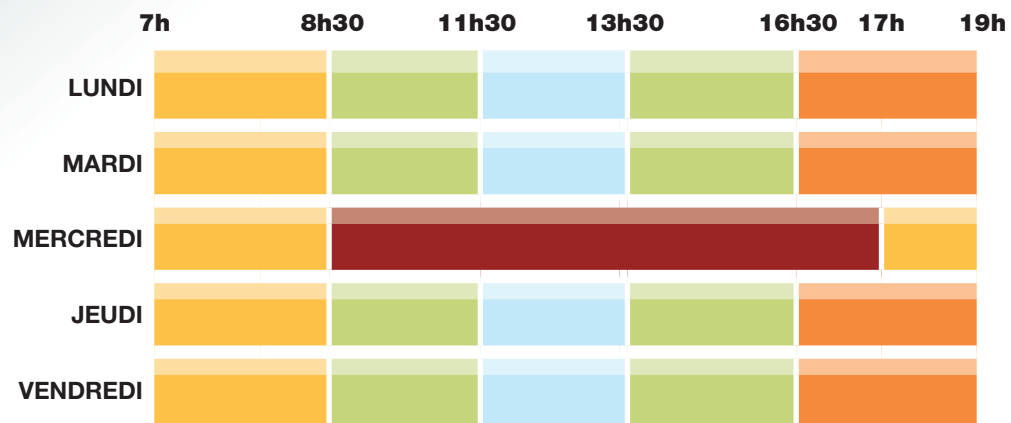
NUMÉRO UTILE
Service municipal

Service
Enfance Scolaire
1, avenue de la Division
Leclerc
78410 Aubergenville
enfance.scolaire@aubergenville.fr
Tél. : 01 30 90 45 70

À L'ÉCOLE



Organisation de la semaine



Accueil périscolaire ou accueil péricentre

École

Restauration scolaire ou repas à la maison

Études surveillées (jusqu'à 18h) et/ou Accueil périscolaire.

Centre de loisirs avec repas à la cantine

Écoles maternelles et élémentaires, comment s'inscrire ?

Pour les enfants nés en 2019, l'inscription en petite section sera à effectuer au 1^{er} trimestre 2022, au Service Enfance Scolaire, en mairie. L'enfant sera scolarisé dans l'établissement relevant du périmètre scolaire où se situe le domicile de ses parents.

Les écoles maternelles

REINE ASTRID
Boulevard P. Lefauchaux
Tél. : 01 30 95 72 72

ANDRÉ BERNARD
8, rue de Verdun
Tél. : 01 30 95 77 93

JEAN MOULIN
20, rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 70 77

LOUIS PERGAUD
5, rue Jules Ferry
Tél. : 01 30 90 53 51

Pour les enfants aubergenvillois, déjà scolarisés dans l'une des 4 écoles maternelles de la ville, l'inscription au cours préparatoire est automatique. Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer.

Les écoles élémentaires

REINE ASTRID
24, boulevard du Commerce
Tél. : 01 30 95 71 17

JEAN DE LA FONTAINE
8, rue de Verdun
Tél. : 01 30 95 77 92

PAUL FORT
20, rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 73 82

LOUIS PERGAUD
5, rue Jules Ferry
Tél. : 01 30 90 53 50

Service minimum

Lors d'une grève des enseignants, si vous ne pouvez pas poser de jour de congé ni de RTT ou si personne de votre entourage ne peut garder vos enfants, soyez rassurés ! **La ville assure un service minimum dans les écoles.** Les élèves sont ainsi accueillis au sein de l'établissement comme à leur habitude.

Si vous emménagez sur la ville, il est indispensable de renouveler ou d'effectuer votre inscription au Service Enfance Scolaire, en mairie. N'oubliez pas de vous munir du certificat de radiation délivré par la dernière école fréquentée par vos enfants.

Gratuité des fournitures scolaires

De la petite section de maternelle au CM2, la ville prend en charge une partie des fournitures scolaires à raison de 43 € par enfant ce qui représente un budget total de près de 64 000 € pour l'année.

Certains enseignants peuvent, néanmoins, demander quelques fournitures spécifiques en fonction des activités prévues.



L'allocation municipale exceptionnelle d'enseignement élémentaire & secondaire

Par cette allocation, la ville vient en aide aux familles qui ne perçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF.

Critères d'attribution

Il faut que la famille demeure depuis six mois sur la commune. Avoir des enfants scolarisés dans un établissement public (école élémentaire, collège, lycée général ou d'enseignement professionnel, ou en apprentissage

dans un centre de formation pour apprentis relevant d'une chambre consulaire), ne percevant pas l'allocation de rentrée scolaire de la Caisse d'Allocations Familiales et selon les critères ci-dessous :

| COMPOSITION FAMILIALE | RESSOURCES MENSUELLES NETTES |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1 enfant à charge | Comprises entre 2 220 et 2 900 € |
| 2 enfants à charge | Comprises entre 2 684 et 3 300 € |
| 3 enfants à charge | Comprises entre 3 180 et 3 800 € |
| 4 enfants à charge | Comprises entre 3 660 et 4 200 € |
| 5 enfants ou plus à charge | Comprises entre 4 129 et 4 700 € |

Montant de l'allocation

Les familles remplissant les conditions d'attribution bénéficieront de cette allocation d'un montant de **100 €** par enfant scolarisé pour l'année 2021/2022.

Pour bénéficier de cette allocation et connaître les documents à fournir, vous devez vous rendre au Centre Communal d'Action Sociale d'Aubergenville entre le 4 octobre et le 29 octobre 2021 inclus.
Contact : 01 30 90 47 70.

Assurance scolaire obligatoire

Les parents d'élèves peuvent souscrire une assurance scolaire auprès de leur assureur ou choisir un contrat proposé par une association de parents d'élèves.

L'assurance scolaire souscrite doit garantir les dommages :

- que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile)
- qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)

Les titulaires d'une police d'assurances multirisques familiale doivent vérifier attentivement la nature des risques couverts par ce contrat. Il est conseillé de demander à l'assureur de fournir par écrit les précisions nécessaires.

Vaccinations obligatoires

Pour la fréquentation scolaire, la vaccination contre les maladies suivantes est obligatoire : DT-Polio (diphtérie, tétanos, poliomyélite). D'autres sont vivement recommandées : rougeole, oreillons, rubéole (ROR) et coqueluche. Soyez vigilants sur les dates de rappel.

Collège et lycée, comment s'inscrire ?

Pour les élèves déjà scolarisés à Aubergenville, l'inscription est gérée par l'administration des établissements au cours de l'année scolaire. Les nouveaux arrivants doivent s'adresser directement aux secrétariats du collège et /ou du lycée.

• COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD

Rue du Bois tonnerre

Tél. : 01 30 95 80 17 ou

www.clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr

• LYCÉE VAN GOGH

8 rue Jules Ferry

Tél. : 01 30 95 03 33 ou

www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2021/2022

RENTRÉE

Jeu. 2 septembre 2021

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Fin des cours : samedi 23 octobre 2021

Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021

VACANCES DE NOËL

Fin des cours : samedi 18 décembre 2021

Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022

VACANCES D'HIVER

Fin des cours : samedi 19 février 2022

Reprise des cours : lundi 7 mars 2022

VACANCES DE PRINTEMPS

Fin des cours : samedi 23 avril 2022

Reprise des cours : lundi 9 mai 2022

PONT DE L'ASCENSION 2022

Fin des cours : mercredi 25 mai 2022

Reprise des cours : lundi 30 mai 2022

VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022

Les aides de la CAF

La Caisse d'Allocations Familiales délivre une allocation de rentrée scolaire aux familles ayant au moins un enfant à charge de 6 à 18 ans. Elle est calculée en fonction des ressources familiales.

Pour plus d'informations, contactez votre Caisse d'Allocations Familiales au 32 30 (prix d'un appel local). Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 9h à 16h30

CFA L'EA-CFI

L'ÉA-CFI propose une offre complète et qualitative de formations du CAP au Bac+3 dans les métiers du bâtiment, de l'électricité, de l'éco-construction, du développement durable et de la transition énergétique. Près de 60 formations initiales évolutives et innovantes correspondant à 150 métiers pour répondre aux besoins en compétences des professionnels et assurer auprès des étudiants leur employabilité et leur insertion. Depuis novembre 2020, les BTS Support à l'Action Managériale, BTS Gestion de la PME et le BTS Management Commercial Opérationnel font aussi partie du nouvel univers de formation de la CCI Paris Ile-De-France régi sous deux grandes marques Sup de Vente | Essym.

27, rue du Chantier d'Hérubé

contact@lea-cfi.fr

<https://www.lea-cfi.fr>

Lutter contre le décrochage scolaire

Depuis 8 ans, dans le cadre du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) et en partenariat avec le collège Arthur Rimbaud, la ville a mis en place un dispositif d'accueil des jeunes collégiens exclus temporairement de l'établissement.

L'objectif est de les accompagner durant la période d'exclusion afin de ne pas aggraver leurs difficultés scolaires, mais aussi faire le point sur leur situation et les amener à réfléchir à une sanction.

Renseignements :
Géraldine MARESSE
Tél. : 07 62 00 65 79

RASED (Réseau Aides Spécialisées Enfants en Difficultés)

Certains élèves rencontrent des problèmes d'adaptation à la vie collective ou ont des difficultés d'apprentissage, ayant des répercussions sur leur avenir scolaire.

Le RASED, grâce au travail d'enseignants spécialisés, membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles, offre à ces élèves une aide adaptée et personnalisée. Celle-ci est mise en place à l'initiative de l'équipe pédagogique - la demande d'aide vient en effet de l'enseignant - et a lieu pendant les heures de classe.

RASED, Groupe scolaire Paul Fort / Jean Moulin,
20, rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 20 14



Associations de parents d'élèves

FCPE
(Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)
Tél. : 01 30 95 57 26

PEEP
(Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)
Tél. : 09 60 54 11 94
ou 06 85 43 44 47

GIPE
(Groupement Indépendant de Parents d'Elèves)
Tél. : 06 99 46 51 76
presidence.gipe@gmail.com

Inspection Académique des Yvelines

Adresse :
19, avenue du Centre,
78280 Guyancourt
Tél. : 01 39 23 60 00

Aubergenville dépend de l'académie de Versailles.

Plus d'informations sur :
www.ac-versailles.fr
Rectorat de l'académie de Versailles
3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

03

LA SANTÉ ET LA PETITE ENFANCE



Le centre de protection maternelle et infantile (PMI)

Vous êtes enceinte, vous voulez faire suivre votre grossesse et **bénéficier des conseils d'une sage-femme de PMI du département ?**

Celle-ci peut vous recevoir lors de ses permanences ou sur rendez-vous. Elle peut aussi se rendre en visite à votre domicile.

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans ?

Il peut être suivi dans un centre départemental de PMI, avec :

- **des consultations médicales préventives gratuites**, sur rendez-vous, assurées par une équipe de médecin, infirmière puéricultrice et assistante. Elle propose une approche globale de l'enfant au sein de sa famille et de son environnement, une évaluation et des conseils à propos de ses rythmes (sommeil, alimentation, allaitement). Un examen complet est assuré par le médecin, il est suivi d'orientations s'il y a lieu.

- Les infirmières puéricultrices assurent également des permanences, pesées et des conseils, spécialement à l'attention des tout petits. Elles peuvent aussi effectuer des visites à domicile, notamment au retour de la maternité.

Le service de PMI assure également un bilan de santé dans les classes de moyenne section de maternelle. Ce « bilan de 4 ans » a pour but de dépister toutes les difficultés qui pourraient interférer avec les apprentissages du CP pour pouvoir les prendre en charge suffisamment tôt. Ce bilan sera ensuite transmis au service de la médecine scolaire.

Pour plus de renseignements :
Allo PMI
01 30 836 100
pmi78@yvelines.fr
www.yvelines.fr/pmi
Adresse :
41, rue du Belvédère
78410 Aubergenville

Centre Médico-psychologique Infanto-juvénile (CMPI)

Le CMPI est un lieu d'accueil, d'écoute et de soins, destiné aux enfants et aux adolescents touchés par une souffrance psychique qui a des répercussions sur leur épanouissement personnel, leurs relations familiales et sociales ou sur leur apprentissage scolaire. Les enfants, qui sont pris en charge seuls ou en groupe y trouvent, tout comme les parents, une aide et une écoute garanties par le secret professionnel.

Renseignements auprès de la secrétaire du CMPI,
de 9h à 17h
du lundi au vendredi
Tél. : 01 30 95 50 89
ou au cabinet au :
27, Grande Rue
78410 Aubergenville

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Orientation professionnelle

Point Information Jeunesse

Ce lieu convivial propose un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Des entretiens individuels permettent d'identifier vos besoins et vous aident dans vos démarches sur les thèmes suivants : emploi et formation, vie locale, loisirs et culture, citoyenneté, logement, accès aux droits, santé.

Point Information Jeunesse,
51, rue du Belvédère à Aubergenville.
Tél. : 01 30 95 33 57
omeziani@aubergenville.fr

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Des conseillers d'orientation, psychologues, personnels de l'éducation nationale, peuvent recevoir les jeunes qui souhaitent s'informer ou s'entretenir sur leur orientation scolaire et professionnelle. Ils interviennent dans les établissements scolaires de leur secteur.

CIO
6, rue Gambetta 78440 Les Mureaux.
Tél. : 01 34 74 25 36
Horaires : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h30 hors congés scolaires.

Mission Locale Intercommunale

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie active. Les conseillers leur apporteront une aide personnalisée pour trouver leur voie et construire leur projet professionnel et ainsi accéder à l'emploi.

Permanence chaque mardi et jeudi de 14h à 17h30 au Point Information Jeunesse - 51, rue du Belvédère ou à la Mission locale aux Mureaux, 38 avenue Paul Raoult, mardi et jeudi de 14h à 17h30.
Tél. : 01 30 91 21 50

Permanences sociales - CIDFF

CIDFF : Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles.

Il assure des missions d'information dans les domaines juridiques, droit des personnes, consommation, vie quotidienne, droits des biens, droit pénal et aide juridictionnelle.

Permanences Victimes d'infraction pénales :
A la Maison des Associations, les mardis et vendredis de 14h à 17h sur rendez-vous au 01 30 74 21 01 ou par mail à cidff78@gmail.com

Permanences à la Maison de Tous, les mardis de 14h à 17h, sans rendez-vous du CIDFF. Tél. : 01 30 90 54 66
Permanences à la Maison de Voisinage les mardis de 10h à 12h30, sans rendez-vous du CIDFF
Tél. : 01 30 90 23 45
Accueil possible :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h30
29, place des Fleurs BP 1132
78301 Poissy CEDEX
<http://www.cidffdesyvelines.com>

Soutien Social

Pour assister les parents dans leur vie quotidienne, les travailleurs sociaux et médico-sociaux du département des Yvelines vous accueillent, vous informent, vous orientent et recherchent une réponse adaptée et personnalisée à vos difficultés (accès aux droits, insertion, accueil Petite enfance, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des enfants handicapés). Si vous avez besoin de rencontrer une assistante sociale, des permanences sont désormais assurées sur rendez-vous :

À la Maison de Tous au 01 30 90 54 66

Sur le secteur d'action sociale de Mantes la Ville : prendre rendez-vous, appelez « Allo Solidarité » au 01 30 83 68 36

Vous pouvez également vous présenter à la permanence d'urgence de Mantes-la-Ville au 12 bis rue des Merisiers tous les jours sans rendez-vous de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h.

Soutien au handicap

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Antenne ouest - MDPH Mantes-le-Jolie
L'un de vos enfants est en situation de handicap, selon vos besoins le pôle autonomie vous informe, vous oriente et vous accompagne (projet personnalisé de scolarisation...)

Accueil téléphonique :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h

Accueil physique :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h dans le strict respect des gestes barrière.
1, rue de la Somme - Immeuble Hermès
78200 Mantes-la-Jolie
Tél : 01 39 07 79 04
seineaval@mda.yvelines.fr

Bourse

Votre enfant a entre 16 et 25 ans et entre en apprentissage, il peut bénéficier d'une bourse qui l'aide à financer son matériel professionnel selon un barème de revenus. Retrouvez le formulaire de demande sur le site www.yvelines.fr rubrique aide départementale aux apprentis en yvelines

Aide du Département des Yvelines / Bourse d'étude

Votre enfant a obtenu son Baccalauréat avec une mention « très bien » et souhaite poursuivre des études supérieures. Une aide peut être octroyée, selon un barème de revenus et des conditions précises.

Le Département des Yvelines - Direction Insertion et Accompagnement Social
2, place André Mignot - 78200 Versailles
Tél. : 01 39 07 79 76

Fonds d'aide aux jeunes

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social. C'est un dispositif qui a pour but d'apporter un secours d'urgence, de soutenir un projet d'insertion et / ou de favoriser la réalisation d'un projet professionnel.

AUBERGENVILLE, « VILLE SOLIDAIRE »

Par ce dispositif la municipalité facilite et accentue l'intervention de 22 partenaires sur la commune, au bénéfice des personnes porteuses de handicaps, des personnes âgées en situation de fragilité ainsi que des familles confrontées à ces situations. Les partenaires sont engagés dans les secteurs de la santé ; de l'entraide et des services à la personne ; de l'accompagnement social et du secourisme ; et des actions nationales & internationales.

Renseignements sur vos droits en tant que bénéficiaires, de conseils et d'aides solidaires, et également sur vos possibilités pour devenir bénévole, auprès de Madame Carine ALLAN - 01 30 90 45 90. callan@aubergenville.fr

À LA CANTINE



Chaque école, maternelle comme élémentaire, possède sa propre salle de restaurant scolaire. La restauration fonctionne chaque jour de 11h30 à 13h20.

Les repas sont livrés par une société prestataire, implantée sur Aubergenville et qui élabore des repas équilibrés, sains et variés.

Menus de qualité

Chaque jour, 5 éléments sont proposés pour composer un repas copieux et équilibré : hors-d'œuvre, plat, légumes, laitage et dessert (gâteau ou fruit ou yaourt), le tout accompagné de pain.

Le bio s'invite dans les assiettes plusieurs fois par semaine.

Afin d'éveiller les papilles, les menus font régulièrement le tour du monde et des régions.

Allergies et troubles de santé

Si votre enfant présente un trouble de santé, faites-le savoir à la direction de l'école. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) pourra être signé avec le médecin scolaire de l'Éducation Nationale. Attention, pour les enfants fréquentant la restauration scolaire un Projet d'Accueil Individualisé est obligatoire. Il vous appartient de contacter le Service Scolaire de la mairie.

Suivant sa pathologie et les prescriptions données pour le cas de votre enfant, des solutions seront examinées pour permettre son accueil dans les meilleures conditions possibles.

Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier de la restauration scolaire, il est impératif de remplir un dossier d'inscription.

Vous pouvez le retirer au Service Enfance Scolaire ou le télécharger depuis le site internet de la ville à la rubrique « services et démarches > vie scolaire > restauration scolaire ». L'inscription doit se faire au plus tard 10 jours calendaires avant le jour de consommation. Cette inscription vous engage au règlement des factures que vous recevez chaque mois, par courrier, à domicile ou par mail.

Annulation d'un repas

Vous pouvez annuler un ou plusieurs repas pour lequel l'enfant a été inscrit, sans facturation, dès lors qu'elle intervient 5 jours calendaires avant les jours des repas prévus. Vous trouverez sur le site Internet à la rubrique « services et démarches > vie scolaire > restauration scolaire », les fiches de réservation/annulation d'un repas ou sur le portail famille (document à télécharger). En cas d'absence de l'enfant pour raisons médicales, il est impératif de remettre un certificat médical dans un délai de 10 jours calendaires suivant le 1^{er} jour d'absence, au-delà aucune régularisation ne pourra être faite.

Pour tous renseignements sur la restauration scolaire et sur le PAI (Projet d'Accueil Individualisé), contacter le Service Enfance Scolaire, en mairie, au 01 30 90 45 70 ou enfance.scolaire@aubergenville.fr

Un portail en ligne pour faciliter les paiements

Un portail en ligne pour faciliter les paiements

La ville a mis en place un portail famille qui permet aujourd'hui aux parents de payer directement en ligne les factures de la cantine, des études surveillées, des centres de loisirs, de l'accueil périscolaire et de la petite enfance.

Cet espace offre également d'autres fonctionnalités comme consulter son dossier, signaler un changement, mais aussi réserver et annuler des prestations.

Pour accéder à votre espace, deux possibilités :

- vous connecter directement depuis le site de la ville (www.aubergenville.fr) depuis l'onglet situé en page d'accueil.
- ou alors en mettant en favori l'adresse du portail pour y accéder directement

<http://portailfamille.aubergenville.fr/>

Une démarche simple et unique : le prélèvement automatique.

Vous pourrez bénéficier d'un service de prélèvement automatique pour régler vos factures. Il vous suffit de vous présenter en mairie, au Service Enfance Scolaire, avec votre RIB.

Contactez le Service Enfance Scolaire, en mairie, au 01 30 90 45 70

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE



Accueil périscolaire

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent être accueillis, dans les locaux des centres de loisirs ou dans les écoles, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ils sont pris en charge par des animateurs qui proposent chaque jour des activités ludiques, artistiques, créatives et éducatives (jeux de société, lecture, dessin...). Un goûter offert est servi à 16h30.

La facturation est établie tous les mois en fonction des réservations faites par les parents.

Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

Lieux d'accueil Périscolaire

GROUPES SCOLAIRES ANDRÉ BERNARD ET LA FONTAINE
Accueil au centre de loisirs « Arc-en-ciel »

GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD
Accueil au centre de loisirs « Le Petit Prince »

GROUPES SCOLAIRES JEAN MOULIN ET PAUL FORT
Accueil dans l'école au 20 rue du Plateau

GROUPE SCOLAIRE REINE ASTRID
Accueil dans l'école au boulevard Lefauchaux

Afin de connaître les modalités d'inscriptions (attention préinscription obligatoire) ou obtenir plus de renseignements, contacter le Service Enfance Scolaire au 01 30 90 45 70.

Aide aux devoirs

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Votre enfant rencontre des difficultés scolaires ou a du mal à faire ses devoirs ?

Pour les élèves du CP à la 3^{ème}, du français aux maths en passant par l'histoire-géo, la Mairie propose des accompagnements sur mesure, le soir après la classe à raison de 2 séances par semaine (les lundi et jeudi ou les mardi et vendredi).

Les enfants sont répartis par niveau scolaire et par groupe de 6 ou 8 au maximum, et l'accueil s'effectue dans les lieux suivants :

- École Paul Fort (élémentaires)
- École Reine Astrid (élémentaires)
- Gymnase Giot (collégiens)

Les inscriptions au CLAS sont à effectuer au Service Enfance Scolaire au mois de septembre.

Études surveillées

Les études surveillées ont lieu au sein même des écoles élémentaires, après les cours. Elles sont assurées par les enseignants et par des animateurs diplômés, **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.**

Les enfants, du CP au CM2, y font leurs devoirs en présence des enseignants ou d'animateurs qui sont rémunérés, dans ce cadre-là, par la ville d'Aubergenville.

Les études surveillées débuteront le 3 septembre, les parents qui ont besoin d'un mode de garde avant le 2 septembre devront inscrire leur enfant en accueil périscolaire.

Une inscription à l'activité est à effectuer auprès du Service Enfance Scolaire, en mairie.

La réservation des séances est à effectuer au plus tard 10 jours calendaires avant la date de la prestation.

Service Enfance Scolaire Renseignements et inscription au 01 30 90 45 70

LA MAIRIE RECRUTE

À partir de la rentrée, la ville recrute des intervenants pour la restauration scolaire et pour les études surveillées dans les écoles élémentaires de même que pour l'aide aux devoirs.

Études surveillées dans les écoles élémentaires MISSIONS

- Surveillance des élèves (récréation, temps du goûter) de 16h30 à 17h
- Aide aux devoirs de 17h à 18h

BAC à BAC +2
Rémunération : 17 € brut de l'heure.

Aide aux devoirs CLAS MISSIONS

- Aide aux devoirs
- Aide méthodologique
- Mise en place d'activités pédagogiques

Horaires de 17h à 19h
BAC à BAC +2
Rémunération : 17 € brut de l'heure
Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de M. Le Maire.

Surveillance cantine dans les écoles maternelles ou élémentaires MISSIONS

- Assurer la surveillance et l'animation pendant la pause méridienne

HORAIRES : de 11h20 à 13h30 pour les maternelles et de 11h30 à 13h30 pour les écoles élémentaires
Rémunération : 12,81 € brut de l'heure.

Les activités extra-scolaires du mercredi et des vacances

Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent le soir, le mercredi ou qui ne peuvent pas prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé au sein des structures municipales jeunesse ou des centres de loisirs.

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs proposent un éventail d'activités toute l'année en fonction de l'âge, mais aussi de l'intérêt des enfants : éveil musical, jeux sportifs et de société, activités manuelles, coin bibliothèque, mais aussi sorties et visites culturelles pendant les vacances.

• CENTRE DE LOISIRS « LE PETIT PRINCE »

Pour les enfants de 3 à 6 ans
Rue Pierre Legland
Tél. : 01 30 90 53 53

• CENTRE DE LOISIRS « ARC-EN-CIEL »

Pour les enfants de 6 à 13 ans
Parc du Château du vivier
Tél. : 01 30 91 13 98

Horaires des centres de loisirs tous les mercredis de l'année scolaire de 8h30 à 17h

(pour les de 3 ans à 11 ans).
Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (pour les de 3 ans à 13 ans).
Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les 2 parents travaillent.

Un accueil péricentre peut être proposé de 7h à 8h30 et de 17h à 19h.

Les structures jeunesse

• LA CAPSULE

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Cette structure de proximité est un endroit convivial, ouvert, qui offre un panel d'animations tous les jours, toute l'année, vacances scolaires comprises : jeux, loisirs créatifs, ateliers culinaires, sorties, activités sportives, mini-séjours...

51, rue du Belvédère
Tél. : 01 30 95 69 43

Horaires en semaine :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30,
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 14h à 18h.

Pendant les vacances :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
ou toute la journée en cas de sortie.

• L'ESPACE JEUNES

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Toute l'année, un programme sur mesure est proposé pour les jeunes qui ont envie de se retrouver le soir ou le mercredi entre amis, de pratiquer des activités originales, du sport comme des jeux ! Pendant les vacances, la structure propose également une large gamme d'activités, mais aussi des sorties détente et loisirs, tout comme des séjours à la montagne, à la mer et en Europe.

Quartier Bourg/Acosta
Avenue de la Division Leclerc
Tél. : 01 30 95 41 64

Quartier Élisabethville
Boulevard de Mantes
Tél. : 01 30 95 82 88

Horaires en semaine :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h,
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Pendant les vacances :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h ou toute la journée en cas de sortie.

Séjours

La Capsule et l'Espace jeunes organisent régulièrement des séjours de 7 à 14 jours.

Les structures jeunesse permettent aux enfants et aux jeunes de partir à la découverte de nouveaux horizons tant à la montagne, qu'à la mer. Des activités culturelles et sportives sont également au programme. Les jeunes doivent fréquenter les structures jeunesse tout au long de l'année pour pouvoir participer.

Renseignements et inscriptions directement auprès des structures jeunesse.

Colonies de vacances

Près de 80 enfants de 6 à 15 ans profitent chaque année des séjours organisés par la commune en été.

Ainsi la ville permet aux enfants de partir chaque été en colonie à la découverte de nouveaux paysages tout en pratiquant des activités sportives et culturelles.

Pour connaître les prochaines destinations et les modalités d'inscription, surveillez votre boîte aux lettres courant avril 2022, le programme y sera distribué.

Le Conseil Municipal Enfants

Composé de 16 enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 issus de chaque école de la ville, il a pour mission d'initier les enfants à la politique locale tout en leur permettant de proposer des actions innovantes pour améliorer la vie de leur commune. Les enfants se retrouvent généralement un mercredi sur deux en mairie en fonction de leurs commissions puis 2 fois par an en séance plénière.

Les prochaines élections du CME se dérouleront les 11,12 et 14 octobre 2021.

Renseignements auprès de Véronique Tondi au 01 30 90 45 72 ou par mail : vtondi@aubergenville.fr

SE DÉTENDRE SE CULTIVER



Maison des Arts

Danse classique, jazz ou breakdance, théâtre, chant, musique et près d'une vingtaine d'instruments, les enfants et les jeunes ont de quoi trouver leur bonheur dans le large éventail des disciplines artistiques enseignées à la Maison des Arts.

| ACTIVITÉS | ÂGES |
|--------------------------------------|--------------------|
| Eveil et initiation musique et danse | De 4 à 6 ans |
| Formation musicale et instrumentale | À partir de 7 ans |
| Chant et chorale | Selon les demandes |
| Danse jazz | À partir de 8 ans |
| Danse Classique | À partir de 6 ans |
| Break dance | À partir de 7 ans |
| Théâtre Art dramatique | À partir de 7 ans |

Maison des Arts

18, avenue Charles de Gaulle
entrée par la rue du Chantier d'Hérubé

Renseignements et inscriptions
au 01 30 95 14 35 ou
maisondesarts@aubergenville.fr

Bibliothèque

Avec plus de 22000 livres à disposition, la bibliothèque municipale située à Aubergenville, près de la mairie, permet aux enfants et aux jeunes, amoureux de lecture, de dévorer romans, BD et magazines, mais aussi de trouver de nombreux documents pour les aider à réaliser devoirs et exposés. Durée du prêt : 3 semaines, renouvelable 1 fois.

L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents (un justificatif de domicile vous sera demandé). L'abonnement livre est gratuit pour les enfants et les étudiants. L'abonnement livre adulte est payant sauf pour les demandeurs d'emploi sur justificatif.

Bibliothèque

1, avenue de la Division Leclerc
Tél. : 01 30 90 45 19

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 10h à 13h

La Maison de Tous

Le centre social - Maison de Tous - est ouvert aux habitants de tous les quartiers d'Aubergenville.

La mixité et l'aide pour Tous sont ses fonctions essentielles. Elle participe à la richesse du quartier avec ses actions en direction des parents, de la jeunesse et des seniors.

Outre les activités culturelles : ateliers à thème, expositions, les Aubergenvillois peuvent y trouver des services de proximité et des permanences sociales.

À compter du 6 septembre 2021, le Centre Social Municipal Maison de tous accueillera la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) :

Permanences tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous auprès de la CPAM sur le site www.ameli.fr

Les permanences du CIDFF à la Maison de tous, tous les mardis de 13h30 à 17h, sur rendez-vous auprès du Centre Social Municipal au 01 30 90 54 66

Permanences d'écrivain public

Les lundis après-midi de 14h à 16h.

Et le mercredi matin (sauf le 1^{er} mercredi du mois) de 10h à midi.

Aucune permanence au mois d'août.

A compter de la rentrée scolaire 2021, les cours d'Alphabétisation auront lieu au Gymnase GIOT, 48 Avenue de la Division Leclerc.

Les inscriptions se feront au Centre Social Municipal « Maison de tous », le mardi 28 septembre 2021 à 14h.

Permanence chaque mercredi après-midi de 14h à 17h30 au Point Information Jeunesse.

Maison de Tous
51, rue Belvédère
Tél. : 01 30 90 54 66
maisondetous@aubergenville.fr

La Maison de Voisinage

La Maison de Voisinage offre à tous les habitants, de nombreux services (permanences sociales, photocopies, consultations informatique) et une palette d'événements hors pair, qui rythme de façon dynamique la saison culturelle : des activités variées, des soirées animées, des expositions, des sorties, des spectacles tout public, des concerts...

Maison de Voisinage
4, bd de la République
Tél. : 01 30 90 23 45
maisondevoisinage@aubergenville.fr



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le Forum des associations est un des temps forts de la rentrée.

Il rassemble toutes les associations de la ville pour vous permettre de décider quelles seront vos activités sportives, culturelles ou de loisirs. C'est aussi un moment de rencontre important avec tous les acteurs de la ville qui peut vous donner envie de vous engager dans la vie associative.

Rendez-vous dimanche 5 septembre 2021 à partir de 10h, à la Maison des Associations pour trouver la passion qui vous animera toute cette année.

Retrouvez les associations qui proposent des activités pour les enfants et la jeunesse et toutes les autres associations aubergenvilloises dans les pages suivantes.

Renseignements
Service Animation
au 01 30 90 45 95

Les associations qui proposent des activités pour la jeunesse

ASSOCIATION CULTURELLE ÉDUCATIVE ET DE LOISIRS D'AUBERGENVILLE

Camps de jeunes, sorties culturelles, activités sportives
7 à 17 ans
Vincent BAUDINAUD
01 30 95 60 22

CŒURS VAILLANTS ÂMES VAILLANTES

Action catholique des enfants
6 à 15 ans
Marie-Pierre REBILLAT
06 84 48 19 39

CULTURE ET LOISIRS

Aquarelle, peinture, dessin, arts plastiques, danse, gym, anglais (tous niveaux), couture, réfection de siège
À partir de 5 ans
Andrée BALLU-MILAIRE
01 30 95 95 19
06 37 44 41 09

ELISA BRIDGE CLUB

Bridge
À partir de 12 ans
Régine BIGANT
06 81 14 74 46

I.F.E.P. (Insertion Formation

Éducation Prévention)
Accompagnement éducatif
11 à 25 ans
I.F.E.P. Aubergenville
Jérôme COLSE
01 30 90 38 93

ORCHESTRE D'HARMONIE

LA DIANE
Orchestre
Tout public
Jean-Michel BARTHOMEUF
06 78 84 67 69

LE CHAPITEAU BLEU

Disciplines circassiennes
À partir de 7 ans
Bruno WEST
06 63 21 53 43

N'JOY DANCE PROJECT

Danse moderne street, danses latines enfants, yoga et atelier chant adultes
À partir de 3 ans
Sarah BLALI
06 01 33 29 77

OKOLIZA

Cirque - danses du monde (bollywood, danses tziganes, classique) ensemble musical chorale éveil musique et danse
À partir de 3 ans
Karine DEVIENNE
06 89 62 63 10

SALSAFORM

Remise en forme et danses
À partir de 15 ans
Freddy CARABIN
06 48 07 33 68

SOPHRO HARMONIE AUBERGENVILLE

Sophrologie
À partir de 7 ans
Delphine BERTRAND
06 62 03 76 28

TEMPS DANSE AFRO

Danses africaines accompagnées par un orchestre de percussions
À partir de 8 ans
Percussions, djembé et doum doum afro fitness (remise en forme)
À partir de 12 ans
Street Dance
À partir de 12 ans
Yoga - Zen
À partir de 16 ans
Corinne et Nicolas BLOCK
06 18 86 92 24
06 17 48 54 79

VASSILKI

Promotion de la langue, la culture russe et l'amitié franco-russe
6 à 12 ans
Nicolas MARTIN
06 88 62 73 05

Cours de Portugais

Isabel FERNANDES
7 à 11 ans
06 20 65 14 99

ART ET BIDOUILLE

Marjorie Van Der Straeten
À partir de 6 ans
06 41 11 20 98

Les autres associations culturelles, humanitaires et d'animation aubergenvilloises

| | ACTIVITÉS | ÂGES | CONTACTS |
|---|--|---|--|
| AAA Association Aubergenvilloise d'Animation | Garde princière « Les Mousquetaires » et animation | | Alain CECCONI 06 78 41 81 50 |
| AAE Association Animation Elisabethville | Majorettes et animation (chasse aux œufs, Noël, concours belote...) | | Virginie CLERET 06 74 69 66 61 |
| AIFA Aubergenville Intégration Fraternité Africaine | Fraternité africaine | | Tanoh EFFOUA 01 78 80 43 98 |
| AMICALE DES ANCIENS | Marche, belote, tarot, scrabble, anglais, travaux manuels, théâtre, sorties... | Personnes retraitées ou n'ayant plus d'activité professionnelle | Permanence mardi et jeudi de 14h à 16h30 à la Maison des associations 01 30 95 42 86 |
| AMICALE AUBERGENVILLOISE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE | Généalogie et histoire de la ville | | Catherine CHAUVÉLIER 01 30 95 38 75 |
| AMICALE PHILATÉLIQUE D'AUBERGENVILLE | Philatélie - Placophilie | | Bernard NORTIER 06 71 58 01 47 |
| AUBERGENVILLE DANSE D'AGRÉMENT | Danse de société | Adultes | Carmen SANCHEZ 01 30 95 25 54 06 58 72 92 54 |
| ASSOCIATION CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE DES PORTUGAIS D'AUBERGENVILLE | Faire connaître l'art traditionnel portugais | | Pedro MACHADO 06 76 46 30 90 |
| BADENYA YVELINES FRANCE | Fraternité africaine | | Sékou KEITA 01 30 95 39 67 06 79 67 02 30 |
| PLURI'ELLES | Lutte contre l'isolement des femmes | | Anissa MOUMNI 06 62 66 49 16 |

Les autres associations culturelles, humanitaires et d'animation aubergenvilloises

| | ACTIVITÉS | ÂGES | CONTACTS |
|--|--|--|---|
| CŒURS EN SCÈNE | Événements en faveur des enfants malades | | Nicolas RENALDO 06 47 40 25 66 |
| COMITÉ DES JUMELAGES | Alcobaça, Belchatów, Dieburg, Horndean | | Jean-François GAWLIK 01 30 95 71 81 06 86 00 55 81 |
| FNACA | Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algerie | Cérémonies patriotiques et devoir de mémoire | |
| FRANCE SÉNÉGAL GUINÉE BISSAU BASSEREL | Fraternité africaine | | Gaston MENDY 01 30 90 29 27 06 84 85 11 80 |
| GRMCAE | Groupe de Recherche sur la Mémoire Collective d'Aubergenville / Elisabethville | | Jean-Guy MARTIN 06 10 41 11 28 |
| LOSANGES D'AUTOMNE | | Retraités de Renault | Michel TROUSSIER 06 80 13 03 66 |
| MAIN DANS LA MAIN | Actions humanitaires en France et en Afrique | | Founémoussou BARADJI 01 30 91 01 59 |
| NAUSICAA | Événements et rencontres culturelles (concerts, expositions) | | Nicole LOISEL-FATIEN 01 30 90 60 12 |
| ROTARY CLUB D'AUBERGENVILLE SEINE MAULDRE | Actions sociales et humanitaires, actions professionnelles | | rotary78410@gmail.com |
| SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE | Accompagnement social | | route.113@secours-catholique.org 06 30 54 47 35 |
| DÉFI SERVICES PLUS | Réinsertion de personnes en recherche d'emploi | | Jean Francois LUTHIN 01 39 70 98 20 |
| UNC Union Nationale des Combattants | Cérémonies patriotiques et devoir de mémoire | Anciens combattants et soldats de France | André MARIN 01 30 95 76 78 Bruno PAULIN 01 30 90 30 78 |
| Association Paroissiale | | | Marinella BOSANS 01 74 10 85 20 |
| AMAP de L'aubépine | | | Aurélien DOROL amap.aubepine@gmail.com |

08

SE DÉPENSER



École Municipale des Sports

L'École Municipale des Sports a pour ambition de montrer aux enfants de 4 à 11 ans que se dépenser, c'est amusant, mais aussi divertissant !

Différents sports au programme

L'année est ponctuée de **cycles sportifs de 3 à 4 semaines** chacun, permettant aux enfants d'essayer plusieurs disciplines allant du badminton au judo en passant par le roller-hockey, l'athlétisme ou le rugby...

Horaires

Chaque mercredi hors vacances scolaires :
13h30 à 14h30 pour les moyennes sections
14h30 à 15h30 pour les grandes sections et CP
15h30 à 16h30 pour les CE1 à CM2

Des stages toniques

En partenariat avec les associations sportives, l'EMS organise des stages sur mesure pendant les vacances scolaires. Ces ateliers d'une semaine permettent de faire découvrir aux enfants de **3 à 5 disciplines**

différentes lors des vacances de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et en juillet.

Semaine de 5 jours de stage pendant les vacances du lundi au vendredi de 14h à 17h

Comment s'inscrire ?

L'inscription à l'École Municipale des Sports est **ouverte aux enfants aubergenvillois et aux extra-muros**.

Documents à fournir : règlement, fiche de liaison et autorisation parentale dûment remplis.

Renseignements et inscriptions au Service Animation, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 01 30 90 45 83

Associations sportives

Aubergenville peut être fière du dynamisme de ses acteurs locaux. Avec plus d'une vingtaine d'associations et de nombreux équipements de proximité, les enfants et

les jeunes pourront découvrir une activité jamais encore pratiquée et s'y adonner avec passion, mais aussi satisfaire toutes leurs envies sportives.

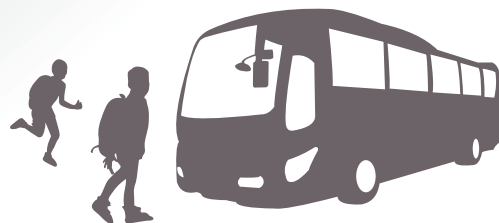
Les associations sportives

| ASSOCIATIONS | ACTIVITÉS |
|---|---|
| AQUATIC CLUB AUBERGENVILLE | Natation sportive |
| AS GANT D'OR | Savate boxe française Self défense - Kick boxing full contact - Sophrogym |
| | Zumba fitness - Zumba kids |
| AUBER ENERGY | Gym tonique - gym douce - pilates - gym enfant - Yoga - Zumba |
| AUBERGENVILLE BADMINTON CLUB | Badminton |
| AUBERGENVILLE FOOTBALL CLUB | Football |
| AUBERGENVILLE JUDO JUJITSU CLUB | Jujitsu - Self défense - taïso |
| | Judo |
| AUBERGENVILLE HANDBALL | Handball |
| AUBERGENVILLE PÉTANQUE | Pétanque |
| BADENYA YVELINES FRANCE | Futsal |
| CAPOEIRA SEMPRE SENZALA | Capoiera |
| CENTRE DE KARATÉ GOSHINDO | Karaté |
| CLUB ATHLÉTIQUE AUBERGENVILLE | Athlétisme - Marche nordique |
| CLUB AUBERGENVILLE TENNIS DE TABLE | Tennis de table |
| CLUB SPORTIF AUBERGENVILLE BASKET | Basketball |
| COMPAGNIE D'ARC AUBERGENVILLE | Tir à l'arc |
| FULL'FORM | Taï-Bo fitness |
| | Gym Zen - Crossfit circuit training - Self défense |
| LES HYÈNES D'AUBERGENVILLE | Roller hockey |
| RANDONNÉE PÉDESTRE | Randonnée pédestre |
| RUGBY CLUB AUBERGENVILLE ÉLISABETHVILLE | Rugby |
| TENNIS AUBERGENVILLE CLUB | Tennis |
| TOURNESOL | Yoga et randonnée |

Les associations sportives

| ÂGES | INFORMATIONS | CONTACTS |
|--|-----------------------|--|
| (enfants sachant nager) | Loisir et compétition | Catherine LEBELLE 06 22 87 09 60 |
| À partir de 6 ans | Loisir et compétition | Mokhtar BOUTCHICHE 06 28 04 73 26 |
| À partir de 5 ans | | |
| À partir de 3 ans | Loisir | Luc PHILIBERT 06 64 58 19 27 |
| À partir de 15 ans | Loisir | Michel THULLIER Christian JACQUES 06 86 53 44 02 06 34 35 30 93 |
| À partir de 5 ans | Loisir et compétition | Sylvain MASSICOT 06 75 91 84 89 |
| À partir de 15 ans | Loisir et compétition | Jean-François GAWLIK 06 86 00 55 81 |
| À partir de 5 ans | | |
| À partir de 8 ans | Loisir et compétition | Eric BOISTEAU Joël HARTMANN 06 85 06 06 46 06 82 82 40 32 |
| À partir de 5 ans | Loisir et compétition | José DA SILVA 06 16 80 84 55 |
| Adolescents et adultes | Loisir | Sékou KEITA 06 79 67 02 30 |
| À partir de 4 ans | Loisir et compétition | Alexandre DE SOUZA (Maître TYSON) 06 30 71 76 63 |
| À partir de 6 ans | Loisir et compétition | Patrick CORNU 06 85 06 23 91 |
| À partir de 7 ans (6 ans après essai) | Loisir et compétition | Stéphane GALLET 07 72 15 39 01 |
| À partir de 5 ans | Loisir et compétition | Stéphane GIRAUD 06 78 27 29 70 |
| À partir de 6 ans | Loisir et compétition | Gaëtan MALONDA 07 61 91 03 09 |
| À partir de 10 ans | Loisir et compétition | Laurent CLERET 06 85 01 63 75 |
| À partir de 14 ans | Loisir | Abou BOUTCHICHE 06 63 44 20 09 |
| À partir de 16 ans | | |
| À partir de 4 ans | Loisir et compétition | Olivier JEGO 06 45 27 25 26 |
| Adultes | Loisir | Henri REGNIER 01 30 95 34 82 |
| À partir de 5 ans | Loisir et compétition | Loïc LOILLIER 06 16 16 21 02 |
| À partir de 4 ans | Loisir et compétition | Christophe CHARLES 06 12 15 12 48 |
| Adultes | Loisir | Jacqueline ORDONNEAU 01 30 95 51 52 |

SE DÉPLACER



La carte scolaire Bus

Délivrée par OPTILE
(Organisation Professionnelle
des Transports d'Île-de-France)

Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1^{er} septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km (itéraire piéton sur google maps).

Conditions de validité

Un aller-retour quotidien pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

Conditions de délivrance

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire, puis envoyés au transporteur par courrier postal, accompagnés des pièces demandés.

Coût : 125,60 €

Participation ville : 125,60 €

Participation famille : 0 €

**Renseignements auprès de l'accueil
de l'Hôtel de Ville**
Tél. : 01 30 90 45 00

La carte Imagine'R

Île-de-France Mobilité

Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Île-de-France et âgés de moins de 22 ans.

Conditions de validité

Titre unique valable 12 mois. Libre circulation sur les lignes régulières routières et le réseau ferré SNCF/RATP, sans limites de fréquence.

Conditions de délivrance

Retrait du dossier
auprès de la gare d'Aubergenville
ou sur [iledefrance-mobilites.fr/imagine-r](http://iledefrance-mobilites.fr/ imagine-r)
Ne pas oublier de le faire tamponner par
l'établissement scolaire avant envoi.

Coût

**200 € pour les collégiens et 350 € pour
les lycéens (dont 8 € de frais de dossier)**

**Participation ville : remboursement à
hauteur de 50 % sur présentation de
justificatifs (uniquement pour les lycéens
scolarisés dans un établissement
extérieur à la commune du fait que la
section choisie n'est pas enseignée au
lycée Van Gogh). Non valable pour les
apprentis.**

**Renseignements auprès de l'accueil
de l'Hôtel de Ville**
Tél. : 01 30 90 45 00

Forfait imagine'R Junior

Mis à jour le 22 juillet 2021

Le nouveau forfait imagine'R Junior est destiné aux enfants âgés de moins de 11 ans au 31 décembre 2021 et est au prix de 24 euros, incluant les frais de dossier de 8 euros, sans condition de ressources.

Aucune subvention ou bourse ne peut être appliquée à ce tarif.

**La souscription se fait uniquement en
ligne sur le site internet
www.iledefrance-mobilites.fr**

Le Pass Local

Délivré par la MAIRIE (sous contrôle d'OPTILE) - non cumulable avec la carte scolaire

Bénéficiaires

Les personnes seules retraitées ou les couples retraités sous conditions de ressources, les invalides de guerre percevant une pension militaire d'invalidité, les personnes handicapées percevant l'allocation d'adulte handicapé (AAH) ou ayant un taux d'invalidité de + de 80 %, les demandeurs d'emplois ne bénéficiant ni de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ni de la couverture maladie universelle (CMU), les enfants d'Aubergenville scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée, et les étudiants domiciliés à Aubergenville, âgés de moins de 21 ans, scolarisés en section BTS au lycée Van Gogh.

Conditions de validité

Carte annuelle valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Libre circulation sur le réseau de la ligne 40 tous les jours de la semaine.

Conditions de délivrance

Retrait du formulaire de demande auprès de l'accueil de l'hôtel de ville ou de la Mairie annexe à la Maison de Voisinage. Carte délivrée par l'accueil de la mairie 48h après dépôt des pièces demandées.

Coût : 175 €

Participation ville : 155 €

Participation bénéficiaire : 20 €

**Renseignements auprès de l'accueil
de l'Hôtel de Ville**
Tél. : 01 30 90 45 00

Les autres titres de transport valables sur la ligne 40

Île-de-France Mobilité propose différents Pass Navigo permettant de voyager en Île-de-France et valables sur le réseau de la ligne 40 : Pass navigo annuel, semaine, mois, et une tarification Solidarité Transports ouvrant droit à la gratuité ou à des réductions de 50 à 75 % pour les personnes les plus démunies.

**Pour tous renseignements,
connectez-vous sur :
www.iledefrance-mobilites.fr**

**NB : les enfants de moins de 4 ans
bénéficient de la gratuité sur l'ensemble
des lignes régulières du réseau.**

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



GILLES LÉCOLE

Maire d'Aubergenville

Maires Adjoints

VIRGINIE MEUNIER

Communication - Développement numérique
Commerces de proximité

DIDIER JAHIER

Prévention et Action Sociales

FABIENNE PAULIN

Événementiel - Fêtes et cérémonies Jume-
lage - Environnement

THIERRY RIHOUEY

Finances

SYLVIA PADIOU

Affaires générales - Transports

ANDRÉ GODINEAU

Travaux - Espaces verts

MARIE-CHRISTINE LOZACH-PAIOLA

Affaires scolaires - Périscolaires Petite
enfance

CARLOS SOARES

Sports

LAURENCE DENAND

Urbanisme

Conseillers municipaux délégués

DIMITRI MENDY

Conseiller délégué à la jeunesse

AGNÈS CHEVALIER

Conseiller délégué aux équipements
culturels et au CME

Conseillers Municipaux de la Majorité

JOËL DANIEL

SOPHIE PRIMAS

OLIVIER CATTELAÏN

FAÏZA BOUJAOUANE EL ALAMI

ALI HADIK

ÉLODIE MACHADO

MARIO MANCUSO

FLORENCE VARIN

LIONEL LECLER

PEGGY FRANÇOIS

EDWARD DANGELOT

MYRIAM DARGENT

FRÉDÉRIC GROSBILLOT

Conseillers Municipaux d'Opposition

THIERRY MONTANGERAND

PHILIPPE GARCIA

PHILIPPE COIFFIER

NADETTE PRUVOST

JEAN-YVES SAUVE

VÉRONIQUE WERNLÉ-LIORZOU

GUILLAUME BASSET

PHILIPPE GOMMARD

Pour joindre vos élus

tél. : 01 30 90 45 88





Mairie d'Aubergenville
1, avenue de la Division Leclerc
78410 Aubergenville

www.aubergenville.fr

Suivez-nous aussi sur

 AUBERGENVILLE ET VOUS -  @Aubergenville -  Aubergenvilleetvous